

Décision

Générale

colonial

Décision n° 66 du 19 janvier 1961 :

n° 66

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
19 janvier 1961

Numéro JO
n° 1 du 31/01/1961

Date du numéro
31 janvier 1961

TEXTE INTÉGRAL

M. Durand Pierre, Inspecteur principal de classe exceptionnelle, reprend son service à la Sûreté Généralé de la Côte Francaise des Somalis pour compter du 8 janvier 1961, date de son retour dans le Territoire.